

**MANIFESTATION D'INTERÊT
POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT
ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE
PAR LA CREATION D'UN ESPACE REGIONAL D'ECHANGE ET DE CONCERTATION**

Août 2013

Réunis le 23 mai 2013 à Melle, des acteurs de la région Poitou-Charentes qui contribuent à la sensibilisation, à l'information, à la formation et à l'éducation à l'environnement et au développement durable affirment la nécessité de développer ces actions auprès de tous, partout, tout au long de la vie et, partagent l'importance de travailler en coopération et en partenariat.

Ils manifestent leur intérêt commun pour la création d'un espace régional d'échange et de concertation dont les participants représenteraient des services et établissements publics relevant des services de l'État, des collectivités locales et territoriales, des associations, des entreprises, des syndicats de salariés et des groupes locaux poursuivant les mêmes buts.

Cet espace d'échange et de concertation pourrait se mettre en place autour d'objectifs partagés.

Dans le respect des champs de compétences et des spécificités de chacun, et en tenant compte des travaux menés sur d'autres territoires et au sein de l'espace national de concertation pour l'éducation à l'environnement et au développement durable, les participants de l'espace régional agissent ensemble pour :

- Contribuer au développement d'une culture partagée visant à mettre en œuvre des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable.
- Échanger sur les objectifs et stratégies de chacun des acteurs au niveau régional dans le but de les mettre en synergie, de faire jouer les complémentarités et de gagner en cohérence.
- Trouver des réponses collectives aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain, en favorisant la mutualisation des ressources et la circulation de l'information.
- Élaborer et faire vivre une stratégie régionale pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Pour atteindre ces objectifs partagés, il est nécessaire :

- De participer à l'élaboration de la charte de l'espace d'échange et de concertation.
- De prendre part à la mise en œuvre du programme de travail visant à développer l'éducation à l'environnement et au développement durable et à renforcer son efficacité.
- De s'organiser pour répondre aux demandes des acteurs du territoire régional.

Cette manifestation d'intérêt sera soumise aux instances des acteurs présents ce 23 mai 2013 * et fera l'objet de sollicitations vers d'autres acteurs.

* Liste des structures représentées le 23 mai 2013 et associées à la formulation de ce texte :

Agrobio Poitou-Charentes, la Bêta-Pi, Centre socio-culturel les Chemins Blancs, Collectif Vigilance OGM et pesticides de Charente, Communautés d'Agglomérations de Poitiers, de Cognac et de La Rochelle, Communes de La Couronne, de Saint Jean d'Angély et de Niort, Conseil général des Deux-Sèvres, Conseil Régional Poitou-Charentes, CPIE de Gâtine poitevine, CPIE Marennes-Oléron (IODDE), CRAJEP Poitou-Charentes, Deux-Sèvres Nature Environnement, DRAAF Poitou-Charentes, DREAL Poitou-Charentes, EPL Campus Les Sicaudières, La Frênaie, Fédération départementale des foyers ruraux de Charente Maritime, Fédération des Transports Routiers Poitou-Charentes, GRAINE Poitou-Charentes, Groupe ornithologique des Deux-Sèvres, Ifrée, IREPS Poitou-Charentes, LPO France, Maison du Marais poitevin, Parc interrégional du Marais poitevin, Prom'Haies Poitou-Charentes, Rectorat de l'Académie de Poitiers, Syndicat mission nutrition alimentation Poitou-Charentes, TERDEV, Vienne Nature, Lycée Victor Hugo (86).